

Suivi des demandes aux MRC, CRD et au FARR

Madame Emma Savard, directrice générale de COSMOSS, a présenté les réponses reçues des MRC du Bas-Saint-Laurent pour le financement des démarches locales COSMOSS, et ce, pour les années 2019 à 2022. Les MRC de La Matanie, Rimouski-Neigette, La Mitis, Les Basques, Témiscouata et Rivière-du-Loup ont confirmé leur partenariat financier à COSMOSS pour les trois années ciblées. Pour La Matapédia et Le Kamouraska, le financement n'est pour l'instant confirmé que pour l'année 2019-2020. La demande de partenariat soumise au Collectif régional de développement (CRD) pour le soutien au palier régional de COSMOSS sera traitée lors de son prochain conseil d'administration. La demande de soutien déposée au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) sera traitée en comité d'analyse du FARR en février 2019.

Il a également été convenu que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) reprendra sa participation aux rencontres du CRC COSMOSS par la présence de sa directrice régionale, Madame Maryse Malenfant. Bienvenue Madame Malenfant!

Sommes non dépensées 2017-2018 et budgets locaux 2019-2020

Une analyse des sommes non dépensées de l'année 2017-2018 a été préparée à partir des bilans

financiers et d'activités déposés par chaque territoire de MRC afin de mieux comprendre les raisons expliquant la situation. Cette analyse permet de voir le pourcentage de réalisation des stratégies par MRC, ainsi que la présence ou non de difficultés dans la mise en œuvre. Les sommes non dépensées sont clairement associées à la présence de difficultés ayant retardé ou affecté la réalisation des stratégies ciblées. Ces difficultés peuvent être l'embauche tardive de ressources humaines, le manque de disponibilités de partenaires, le besoin de préciser davantage certaines stratégies, le niveau de complexité des stratégies et leur caractère innovant, etc. Chaque CLC COSMOSS recevra l'analyse propre à son territoire, complétée par les données issues des états financiers de mi-année en date du 31 décembre 2018.

Le nouveau partenariat financier local actuellement en construction avec les Commissions scolaires, les MRC et le FARR devrait permettre la prolongation de l'année financière 2019-2020 jusqu'au 30 juin 2020. Considérant que la réponse du FARR est nécessaire à cette prolongation, le CRC COSMOSS entrevoit que les montants des budgets locaux 2019-2020 ne pourront être confirmés qu'à la suite de la réponse officielle du FARR, aux environs de mars 2019. Les partenaires financiers confirmés du palier régional, à partir de l'année 2019-2020, sont la Fondation Lucie et André Chagnon, Avenir d'enfants et le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention de la santé et TIR-SHV

Madame Marie-Josée Pineault, coordonnatrice en santé publique au CISSS Bas-Saint-Laurent, a partagé aux membres du CRC COSMOSS l'approche pangouvernementale de cette nouvelle politique de prévention qui engage 15 ministères et organismes sur un horizon de dix ans. Madame Pineault a rappelé les cibles de cette politique interpellant directement la concertation COSMOSS et a présenté brièvement les mesures connues qui se déploieront régionalement. On y trouve, entre autres :

- l'accès à des services éducatifs à l'enfance aux familles défavorisées au plan économique;
- le soutien à l'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance;
- ainsi que le déploiement de programmes de connaissances et de compétences en saine alimentation en milieu scolaire.

Madame Pineault a également soumis au CRC un projet de lettre d'intention de la Table régionale en saines habitudes de vie (TIR SHV) adressée à Québec en Forme. Cette correspondance vise l'obtention d'un soutien financier à la coordination de la TIR pour 2019-2021 dans le cadre des mesures 2.2 et 3.1 de la Politique de prévention de la santé. Ledit projet de lettre d'intention a été adopté et sera acheminé à la direction générale de Québec en Forme.

Information sur le déploiement de l'Alliance régionale pour la Solidarité

Monsieur Luc Lavoie, directeur général du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent, a informé les membres du CRC COSMOSS que Madame Maude Roy-Chabot a été embauchée à contrat jusqu'au mois de mars pour planifier le déploiement de la nouvelle Alliance pour la solidarité.

Madame Roy-Chabot réalisera d'abord une tournée de consultation dans chaque territoire de MRC. Elle recommandera également une gouvernance régionale et locale, ainsi qu'un plan d'action régional. Un événement bas-laurentien est également envisagé pour cet hiver. Les invitations pour les consultations locales seront envoyées aux partenaires par les MRC. Normalement, les membres des CLC COSMOSS seront conviés à ces rencontres locales.



Photo : École secondaire de Rivière-du-Loup - JPS 2018

Pour toute information

Emma Savard
Directrice générale

COSMOSS Bas-Saint-Laurent Téléphone : 418 724-6440, poste 237 Courriel : <u>esavard@cosmoss.qc.ca</u>

